



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES DE
ROQUEBRUNE-CAPMARTIN MENTON ET ENVIRONS

ASSOCIATION LOI DU 1/7/1901
(N° SIREN 401.480.827/SIRET 401.480.827.000.21)

16/05/2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan Local d'Urbanisme de Menton

Attention, une révision-modification peut en cacher une autre !

Menton a été championne de lenteur pour établir son Plan Local d'Urbanisme (PLU) en 2018 mais depuis cette date les procédures de modification – révision se succèdent. Si une modification (procédure légère et ciblée sur quelques projets) prend 6 mois à être bouclée, une révision complète peut s'étaler sur 3, 5 voire 8 ans.

Ainsi actuellement, deux consultations publiques se télescopent :

Du 15 mai au 16 juin, une enquête publique (avec commissaire-enquêteur) a été ouverte pour la **3^{ème} modification du PLU**. Elle vise 2 quartiers :

- *L'îlot Hanbury à Garavan* (ancien hôtel Paris-Rome) dont la constructibilité (hauteur et type d'immeubles) serait accrue et alignée sur celle des immeubles longeant la Porte de France
- *Le bas de l'ancien Centre de vacances Latournerie sur l'avenue Cernuschi*, où il n'est plus question d'installer un cinéma avec des commerces, mais de « préparer le terrain » pour y bâtir « *trois bâtiments de logements* » (voir Nice-matin du 6/10/22) avec parkings - ce qu'interdit le PLU en vigueur- condamnant le dernier îlot de fraîcheur donnant sur la rive droite du Borrigo et l'entrée qui mène aux 18 lacets arborés. L'ASPONA a réaffirmé son opposition à cette X^{ème} variante d'aménagement (<http://aspona.org/pdf/Lettre%20Juhel%20PLU.pdf>) mais il faut que vous soyez nombreux à vous exprimer sur le registre en Mairie ou sur : enquetepublique@ville-menton.fr

Jusqu'à la fin juin, les principales orientations du **Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pour la révision du PLU** de Menton sont affichées en Mairie et vous pouvez donner votre avis sur un registre.

- Nous avons déjà transmis nos observations (<http://aspona.org/pdf/Observations%20PADD.pdf>) résumées dans le Bulletin d'avril 2023. Nous considérons *le diagnostic très lacunaire* au regard des risques liés à l'évolution accélérée *du changement climatique* et de l'érosion de la biodiversité terrestre et marine, dont les impacts majeurs touchent notre territoire (canicule, sécheresse, pénurie d'eau potable) avec des conséquences sanitaires notables.
- De ce fait, *la capacité d'accueil de la commune*, calculée non pas au vu de la population résidente permanente mais au regard du potentiel lié aux résidences secondaires - soit 60 000 habitants - *a atteint ses limites*. Le projet de PADD en forme de patchwork ne peut convenir dans la perspective de 2035. Il appartient à Menton, ville-centre de la CARF, de donner un signal clair pour renverser la tendance à l'artificialisation en fixant *un objectif de réduction de consommation foncière totale*, y compris dans les zones urbaines, *en-deçà de 7,1 ha d'ici 2035*.
- Plusieurs projets d'ampleur nous préoccupent : la valorisation paysagère et urbaine du *secteur Rondelli* ; l'aménagement à vocation mixte du *centre de vacances Roger Latournerie-Cernuschi*, la requalification du *vallon du Borrigo* et la mutation du *secteur des Soeurs Munet*, la structuration du *quartier de Carnolès*. Ces projets doivent faire l'objet d'un débat public large et contradictoire, pas de décisions politiques ou techniques déjà préemptées par des promoteurs.

Pour vous aider à préparer vos avis et mieux comprendre les enjeux de ces 2 consultations, **l'ASPONA tiendra des permanences dans le jardin de l'Orangerie (rue Partouneaux) lundi 22 mai à partir de 17h30 et mercredi 24 mai à partir de 16h00.**

Retrouvez-nous sur notre site : www.aspona.org ou sur www.facebook.com/ASPONA ou sur Twitter

Contact : info@aspona.org

adresse postale : BP17 - 06501 MENTON Cedex